

2024-209



CLASSEMENT SANS SUITE
D'UNE DECLARATION PREALABLE
DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DESCRIPTION DE LA DEMANDE	référence dossier
Dossier déposé le 12/06/2024 - Incomplet depuis le 01/07/2024	N° DP 16359 24 W0014
<p>Par : Cognac Menuiseries représentée par Monsieur Bourgoïn Germain</p> <p>Demeurant à : 97 Boulevard Denfert Rochereau 16100 Cognac</p> <p>Pour : Changement des anciennes menuiseries de la maison par des menuiseries blanches</p> <p>Sur un terrain sis à : 43 Rue de la Grande Champagne 16130 Salles-d'Angles Cadastré : 02227</p>	<p>Destinations : Habitation</p>

Monsieur,

Vous avez déposé le 12 juin 2024 sur le GNAU (guichet numérique des autorisations d'urbanisme) une demande de DECLARATION PREALABLE.

Par lettre du 27 juin 2024 (transmise sur le GNAU le 01/07/2024) il vous a été demandé certaines pièces complémentaires qui ne nous sont pas parvenues à ce jour.

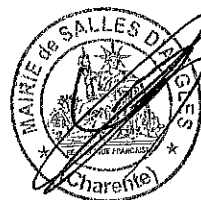
Le délai de trois mois qui vous était imparti pour répondre étant maintenant écoulé, je me vois dans l'obligation de déclarer votre dossier sans suite.

J'en conserve un pour mes archives, et vous fait retour des autres exemplaires en ma possession.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande réglementaire prévue par les textes en vigueur.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

SALLES-D ANGLÉS, le 24 OCT. 2024



Le Maire,

Marcel GÉRON